



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-027

PUBLIÉ LE 12 JANVIER 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires juridiques et des droits des patients

75-2022-01-12-00015 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page)

Page 3

75-2022-01-12-00016 - Arrêté portant délégation de signature **??** de la Directrice des affaires juridiques et des droits des patients (2 pages)

Page 5

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-12-00015

Arrêté directorial modifiant l'arrêté portant
délégation de signature aux directeurs de pôles
d'intérêt commun de l' Assistance publique -
hôpitaux de Paris

**Arrêté directeur modifiant l'arrêté portant délégation de signature aux directeurs de pôles
d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

**Le Directeur général
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 modifié portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu le décret du Président de la République du 23 décembre 2021 plaçant Mme Marie-Charlotte DALLE dans la position de détachement auprès de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2022, afin d'exercer les fonctions de directrice des affaires juridiques et des droits des patients,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté directeur n°75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 susvisé est modifié comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

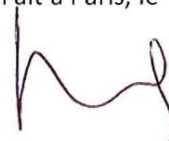
- **Mme Marie-Charlotte DALLE, Directrice des affaires juridiques et des droits des patients,**

ARTICLE 2 : Les arrêtés n°75-2021-11-15-00006 du 15 novembre 2021 et n°75-2022-01-04-00005 du 4 janvier 2022 sont abrogés.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

12 JAN. 2022



Martin HIRSCH

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-12-00016

Arrêté portant délégation de signature
de la Directrice des affaires juridiques et des
droits des patients

**Arrêté portant délégation de signature
de la Directrice des affaires juridiques et des droits des patients**

La Directrice des affaires juridiques et des droits des patients,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 modifié portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté du 22 juillet 2020 relatif aux missions de la Direction des Affaires juridiques et des droits des patients,

Vu le décret du Président de la République du 23 décembre 2021 plaçant Mme Marie-Charlotte DALLE dans la position de détachement auprès de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2022, afin d'exercer les fonctions de directrice des affaires juridiques et des droits des patients,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Marc DUPONT, directeur d'hôpital, adjoint à la directrice, ainsi qu'à Mme Soisic IROZ, magistrate détachée, directrice déléguée, à l'effet de signer, au nom de la Directrice des affaires juridiques et des droits des patients, les décisions, arrêtés et actes administratifs de toute nature ressortissant des attributions de la Direction des affaires juridiques et des droits des patients.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc DUPONT et de Mme Soisic IROZ, délégation est donnée dans leurs champs respectifs d'attribution, sauf pour les transactions et l'exécution des décisions de justice d'un montant supérieur à 200.000€ à :

- Mme Magali RICHARD-PIAUGER, agent contractuel de niveau A ainsi qu'à Mme Charlotte HEILBRUNN, attachée d'administration hospitalière, adjointe de Mme Magali RICHARD-PIAUGER, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de la médiation, de la responsabilité hospitalière et du contentieux des séjours,

- Mme Claire CHEDRU et à Mme Félicie FAUCONNET adjointe de Mme Claire CHEDRU, agents contractuels de niveau A, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de la fonction publique, du droit du travail et des baux,
- Mme Audrey VOLPE et à Mme Sabrina GARCIA, adjointe de Mme Audrey VOLPE, attachées d'administration hospitalière, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de la réglementation hospitalière, de la veille juridique et de la démocratie sanitaire,
- M. Olivier LAURENT et à Mme Cécile LEGENTIL, adjointe de M. Olivier LAURENT, agents contractuels de niveau A, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département du droit public de l'économie et du patrimoine,
- Mme Corinne LAMOUCHE, cadre supérieur socio-éducatif, et à Mme Christine MORISSET, agent contractuel de niveau A, adjointe de Mme Corinne LAMOUCHE, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de l'action sociale.

ARTICLE 3 :

L'arrêté n°75-2021-11-23-00008 du 23 novembre 2021 portant délégation de signature du Directeur des affaires juridiques et des droits des patients par intérim est abrogé.

ARTICLE 4 :

Les titulaires des présentes délégations assureront la publicité des actes qu'ils auront signés en application de cette délégation, conformément à l'article R. 6143-38 du code de la santé publique.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 12 janvier 2022



Marie-Charlotte DALLE